



Règlement des étapes vaudoises du Circuit Junior vaudois 2026-2027

*Pour des raisons de simplification, le masculin est utilisé
comme genre neutre et désigne aussi bien les filles que les garçons.*

1. Organisation

Le circuit junior vaudois s'inscrit au sein du circuit junior romand. Il regroupe les étapes du circuit junior romand auxquelles les juniors de clubs membres de l'AVB peuvent participer, à savoir :

- 6 étapes vaudoises (auxquelles seuls les juniors de clubs membres de l'AVB peuvent participer)
- 1 Master vaudois, finale cantonale du circuit junior vaudois, opposant les meilleurs juniors de clubs membres de l'AVB sur la base des résultats des étapes du circuit junior vaudois

Le règlement des étapes vaudoises s'applique uniquement aux étapes vaudoises du circuit junior vaudois. Il précise certaines particularités et exceptions de ces étapes, le calcul du classement vaudois qualificatif pour le Master vaudois, ainsi que le format du Master vaudois.

2. Inscriptions

Le junior qui n'est pas membre d'un club affilié à l'AVB ne peut s'inscrire que par le biais d'un club affilié à l'association cantonale vaudoise. (Voir liste sur le site de l'AVB)

Selon le règlement romand, les catégories U9 et U11 uniquement, sont autorisées à s'inscrire aux CJ des autres associations (AOB, AFB et ACGB).

Les inscriptions aux étapes vaudoises se font par internet via le site de Swiss Badminton :
Compétition / Tournois / Tournois nationaux.

www.swiss-badminton.ch/fr/match-center/tournois/

En général, la date limite pour s'inscrire à un tournoi vaudois est fixée à 2 semaines avant le déroulement du tournoi. Cette date limite est mentionnée sur le site de Swiss-Badminton, ainsi que sur l'agenda du circuit junior sur le site de l'AVB. Passé cette date, l'organisateur peut refuser les inscriptions.

En outre, un organisateur peut décider - pour préserver un déroulement du tournoi dans de bonnes conditions - de fixer un nombre maximal d'inscriptions au tournoi (limite par catégorie ou pour le tournoi en général). En cas d'inscriptions trop nombreuses, l'organisateur peut ainsi – s'il a annoncé des limites lors de l'ouverture des inscriptions au tournoi - clôturer les inscriptions avant cette date limite, dès que le nombre d'inscriptions dépasse le nombre limite annoncé.

3. Organisation des catégories, tirages au sort et programme du tournoi

Pour qu'une catégorie soit disputée, elle doit comporter au moins trois participants.

Si seulement un ou deux joueurs sont inscrits, ceux-ci seront incorporés dans la catégorie supérieure et les joueurs seront avertis par l'organisateur.

Si, dans la catégorie U19, seuls un ou deux joueurs sont inscrits, la catégorie sera annulée.

Les organisateurs organisent en principe les catégories en suivant les principes suivants :

- Pas d'élimination directe, mais système de « poules » suivi d'un tableau à élimination directe ou système de « poules » suivi de deux tableaux (gagnants/perdants) ou système Schoch
- Chaque junior joue au minimum 3 matches (ce chiffre peut être ramené à 2 en cas de trop forte affluence par rapport au nombre de terrains disponibles)
- La perte d'un match ne doit pas enlever au junior tout espoir de se qualifier pour le tableau final (dans un système de poules par exemple, les deux premiers de chaque poule seront qualifiés)

La semaine précédant la date du tournoi, les tirages au sort sont effectués et publiés sur le site de Swiss-badminton, accompagnés des horaires des matches, du plan d'accès à la salle et des coordonnées du responsable compétition (pour les éventuelles annonces de désistement de dernière minute).

3.2 Limitation de niveau

Pour pouvoir s'inscrire et participer aux étapes du circuit junior vaudois, les joueurs ne doivent pas excéder la catégorie de niveau D, selon le classement dynamique.

Les joueurs de niveau C, B, A ou Top ne peuvent pas participer au circuit junior vaudois.

3.3 Têtes de série

L'organisateur du tournoi définit les têtes de série.

Pour le 1^{er} CJ de la saison, c'est le classement de Swiss-Badminton qui fait foi, puis le classement du CJ de l'AVB.

4. Joueurs inscrits dans une catégorie supérieure

Un joueur a le droit de se surclasser d'une et une seule catégorie d'âge au-dessus de sa catégorie d'âge d'origine. Le joueur qui lors d'une étape (ou plusieurs étapes) s'inscrit en catégorie supérieure, reste classé dans sa catégorie d'origine. Lorsqu'il joue en catégorie supérieure, les points acquis sont bonifiés avec un facteur multiplicateur de 1,5.

Dès qu'un joueur a participé à deux finales dans la catégorie supérieure, il est définitivement intégré dans celle-ci (il ne pourra plus participer à d'autres étapes dans sa catégorie d'origine). Les points acquis dans la catégorie supérieure lui sont comptés avec un facteur 1,5 dans sa catégorie d'origine.

Il devra néanmoins participer au Master vaudois dans sa catégorie d'origine.

5. Comptage des points lors des matches

Les matches se jouent en 2 sets gagnants à 15 points. A 14 partout, 2 points d'écart sont nécessaires pour gagner le set. Si le score atteint le 20-20, il ne reste plus qu'un seul point pour départager les adversaires, le maximum de points étant 21. Au 3^{ème} set, le changement de côté s'opère lorsque le premier des deux joueurs arrive à 8.

Remarque : Aucune pause n'est octroyée au milieu des sets.

6. Finance d'inscription

Une finance d'inscription de Fr. 10.- est à régler à la table du tournoi dès l'arrivée du joueur.

7. Points de ranking, classement général et qualification pour le Master vaudois

7.1 Points de ranking pour une étape

Suite à chaque étape du Circuit Junior vaudois chaque participant se voit attribuer un nombre de points, selon les principes suivants :

- Chaque participant gagne au minimum 1 point (critère : avoir commencé au moins un match).
- Pour les catégories avec **tableau final** (précédé de matchs en groupes ou de tours Schoch), seuls les joueurs qualifiés pour le tableau final marquent des points supplémentaires.
- Pour les catégories avec **2 tableaux gagnants/perdants**, seuls les joueurs qualifiés pour le tableau gagnants marquent des points supplémentaires.
- Pour les catégories avec **un groupe unique**, seuls les premiers joueurs marquent des points supplémentaires.

Barèmes de points :

Avec tableau final		Groupe unique		Avec tableau gagnants	
Victoire	20pts	1er	16pts	1er	20pts
Finale	16pts	2ème	12pts	2ème	16pts
Demi-finale	12pts	3ème	8pts	3ème et 4ème	12pts
Quart de final	8pts	4ème	4pts	5 - 8ème	8pts
Huitième de final	4pts	5ème	2pts	9 - 16ème	4pts
Seizième de final	2pts	6,7,8ème...	1pt	<17ème	2pts
Groupe	1pt			Tableau perdants	1pt

Exemples :

- Pierre, Paul et Jacques jouent dans le même groupe d'un tournoi *, dans une catégorie avec tableau final :
 - Pierre termine 1er du groupe, se qualifie pour le tableau final et perd en ¼ → il marque 8 points
 - Paul termine 2e du groupe, se qualifie pour le tableau final et gagne la finale → il marque 20 points
 - Jacques termine 3e du groupe et ne se qualifie pas pour le tableau final → il marque 1 point
- Belinda, Martina et Timea jouent dans une catégorie avec groupe unique :
 - Belinda termine 1ère du groupe → elle marque 16 points
 - Martina termine 4ème du groupe → elle marque 4 points
 - Timea termine 8e du groupe → elle marque 1 point

7.2. Calcul du classement

Afin de privilégier les joueurs participant régulièrement aux tournois, le classement qualificatif pour le Master vaudois sera établi de la manière suivante :

- Lors de chaque participation à une étape, un junior obtient un certain nombre de points (selon paragraphe 7.1).
- Le score total du junior est calculé en additionnant ses 4 meilleurs scores obtenus en tournoi, puis en multipliant ce total par le nombre de tournois disputés (au maximum 4).

Exemple :

- Un joueur U11 a participé à 5 tournois :
 - 3 tournois en catégorie U11 sur lesquels il a marqué 1 pt, 2 pts et 4 pts
 - 2 tournois en catégorie U13 sur lesquels il a marqué 1.5 pts et 4.5 pts (scores déjà multipliés par le facteur 1.5)
- Calcul des points pour le classement : $(4.5 + 4 + 2 + 1.5) * 4 = 48$ points

Exception : Si le nombre de tournois prévus lors de la saison en cours venait à diminué, alors les responsables du Circuit Junior se réservent le droit de modifier les conditions de qualification pour le Master vaudois.

Le classement du circuit est mis à jour après chaque étape, et publié sur le site de l'AVB, dans les meilleurs délais.

Afin de garantir cette mise à jour, l'organisateur est chargé d'avertir le webmaster que le tournoi a eu lieu.

7.3. Qualification pour le Master vaudois

A l'issue des 6 étapes, les huit premiers joueurs au classement de chaque catégorie (U11 à U19) sont qualifiés pour le Master vaudois, ainsi que 2 réservistes (9^{ème} et 10^{ème}), sous réserve de validation par le coach du club concerné, dans le but de simplifier le travail de l'organisateur et de gagner du temps.

Les joueurs à égalité de points à la 8^{ème} place seront également qualifiés.

A relever que les U9 ne sont pas convoqués au Master vaudois.

Exception : le jeune junior U9 qui est surclassé durant toute la saison peut être qualifié au Master vaudois en U11.

Exception : s'il n'y a pas un minimum de 8 joueurs éligibles pour le Master vaudois alors les responsables du circuit junior se réservent le droit de repêcher certains joueurs afin d'atteindre un nombre suffisant de participants. Les poules seront faites selon le classement des participants après les éventuels désistements et repêchages.

Invitations :

Les clubs recevront au plus tard deux semaines avant le Master vaudois la convocation pour leurs joueurs qualifiés. Une fois la convocation en leur possession, ceux-ci devront confirmer la participation de leurs juniors au plus tard une semaine avant le Master vaudois. En cas de désistement, les joueurs suivants au classement peuvent être convoqués.

Inscription :

Afin de simplifier le travail de l'organisateur, chaque club inscrira directement ses joueurs qualifiés via Swiss-Badminton.

Récompense :

Lors du Master vaudois, les quatre premiers classés de chaque catégorie reçoivent une médaille.

7.4. Qualification pour le Master romand

Les quatre premiers classés de chaque catégorie lors du Master vaudois sont qualifiés pour le Master romand.

Exception : si les catégories U17 et U19 ne sont pas représentées séparément au Master romand, alors une petite finale sera organisée entre les 3^{èmes} U19 et 1^{er}-2^{ème} U17 lors du Master vaudois, les vainqueurs participeront dans la catégorie U19 au Master romand.

Les clubs recevront au plus tard deux semaines avant le Master romand la convocation pour leurs joueurs qualifiés. Une fois la convocation en leur possession, ceux-ci devront confirmer la participation de leurs juniors au plus tard une semaine avant le Master romand. En cas de désistement, les joueurs suivants au classement du Master vaudois peuvent être convoqués.

8. Récompenses

Lors des étapes vaudoises, les quatre premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille.

Mise à jour, le 19 juillet 2026